

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 059-215902024-20230323-20230315DEL3-DE

20230315DEL3
S²LO

NOMBRE :

De conseillers en exercice : 29

De présents : 26

De votants : 29

Pour : 29

Contre :

Abstention :

OBJET :

**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS
ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS
2023**

DELIBERATION :

Publiée le 23 mars 2023

Rendue exécutoire le 23 mars 2023

Adressée au contrôle de Légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 23
mars 2023

Le maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie ;

Le : 23 mars 2023

Et que la convocation du Conseil avait
été faite

Le : 7 mars 2023

Le Maire
D'ERQUINGHEM-LYS

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace « Agoralys », 120 rue Delpierre, au lieu habituel des réunions du conseil, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Madame Monsieur Alain BEZIRARD, Vincent DOUCHET, Laetitia PANIEZ, Jacky BOULINGUEZ, Karine PACCEU, Michel LANNOO, Christelle GRATIEN, Benoit OERLEMANS, Annie PREUDHOMME, Victor PACCEU, Pierre CAMPHYN, Olivier JOUCLA, Michael LEROY, Alban BEZIRARD, Jean-Pierre DUBURCQ, Valérie CLOUET, Frédéric BIÉRUWA, Marie-Claude ZAGULA, Christine BOCKAERT, Joelle LIESSE, Danièle BENOIT, Ludovic HENZE, Caroline CHARPENTIER, Thomas DUGRAIN, Alizée GRATIEN, Lionel HOUZET

Etaient excusés avec procuration, absents : Madame, Monsieur, Bénédicte VANHILLE, procuration donnée à Me Laetitia PANIEZ, Marie-Maud CAMPHYN, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD, Vanessa LARD, procuration donnée à Me Caroline CHARPENTIER,

Monsieur Thomas DUGRAIN a été désigné secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

La commune d'ERQUINGHEM-LYS alloue annuellement aux associations à vocation sociale, culturelle et sportive de la commune voire extérieure, des subventions de fonctionnement.

Ces aides financières sont déterminées en fonction de certains critères portant sur les actions mises en œuvre par les associations et notamment pour les structures sportives à destination des plus jeunes, l'examen des bilans financiers des années précédentes, le nombre de licenciés, le concours matériel déjà apporté par la commune etc.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, les subventions aux associations pour l'année 2023, selon le tableau joint.

ASSOCIATIONS	Subventions 2022
Club Sportif Erquinghemmois	5.060 €
La Jeune Garde (adh. - de 14 ans)	441 €
Société Colombophile	230 €
Tennis Club Erquinghemmois	1.635 €
Hockey club	660 €
Marche Nordique (Nordic Walking Ercan)	150 e
Tout en Fitness	150 €
Judo Club Erquinghemmois	750 €
ATTE (Tennis de table)	270 €

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID : 059-215902024-20230323-20230315DEL3-DE

20230315DEL3
S²LO

NOMBRE :

De conseillers en exercice : 29

De présents : 26

De votants : 29

Pour : 29

Contre :

Abstention :

Suite P.2 - Subventions aux associations 2023

Association des Paralysés de France	100 €
Association des Familles d'Armentières	150 €
Bricolage et Loisirs	153 €
Culture et Loisirs (Les Optimistes)	305 €
Au Fil du Temps (Résidence Déliot)	250 €
F.N.A.T.H.	100 €
TREFLES	150 €
UNC- AFN	397 €
A.F.A.A.D (Asso. Aide à Dom. Flandres Lys)	180 €
ADMR VALFI (Aide aux familles à domicile)	180 €
Amicale Laïque	1.168 €
Bibliothèque pour Tous	763 €
Chœur de Lys	150 €
Compagnie Temps Danse	150 €
Erquinghem-Lys et son histoire	1.000 €
Musique Municipale Erquinghem	3.050 €
Les Restos du Cœur	250 €
Les Jardins Familiaux	230 €

Visa du secrétaire de séance
Monsieur Thomas DUGRAIN



Adopté Pour Ampliation
Le Maire

